

ACTUALITES NATIONALES

MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT AUX DEPUTES DU CND

Le Président de la République, Président-Fondateur du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND), le Général-Major HABYARIMANA Juvénal s'est adressé dimanche le 21 avril 1991 aux élus du peuple pour faire le point sur les derniers événements qui ont marqué le Rwanda. Dans son message, il a été question du processus de réformes politiques et de l'accord signé à N'sele le 29 mars 1991 entre le Gouvernement Rwandais et le Front Patriotique Rwandais.

Nous vous livrons intégralement la traduction de ce message lu en Kinyarwanda au siège du CND devant les députés, les membres du Comité Central du MRND et du Gouvernement et les membres du Corps Diplomatique et Consulaire accrédités à Kigali.

"Militantes, Militants membres du Conseil National de Développement, je suis très heureux de cette nouvelle rencontre qui m'offre l'opportunité de vous parler des derniers développements de la situation de notre pays. Pour que, vous aussi, vous puissiez continuer de me donner vos conseils. Nous traversons en quelque sorte des moments de transition: poursuite de l'effort de sauvegarde la sécurité nationale, d'assurer la sécurité alimentaire du peuple rwandais, ainsi que la réforme politique qui tend vers le multipartisme.

Comme vous le savez, la Commission Nationale de Synthèse m'a déjà remis son rapport. J'ai alors voulu vous rencontrer aujourd'hui, vous qui constituez le Conseil National de Développement, vous qui êtes de ce fait chargés, avec le Président de la République, de la tâche difficile de promulguer les lois, des lois qui conviennent au peuple rwandais dans le sens de son développement. Lorsque j'ai eu l'idée de cette rencontre, je voulais que nous poursuivions nos échanges d'idées sur l'avenir politique de notre pays.

Dans le discours que j'ai prononcé devant vous le 13 novembre 1990, je demandais à tous les Rwandais qui le pouvaient et qui le désiraient de faire parvenir leurs opinions à la Commission Nationale de Synthèse. Cette commission était constituée d'experts dans plusieurs domaines et venant de toutes les régions du pays.

Il y avait des religieux, des intellectuels de l'Université, des employés de l'Etat et des Etablissements privés, des agriculteurs-éleveurs, et des représentants de la jeunesse. Tous étant animés dans leur travail quotidien de la noble volonté de développer le Rwanda, en particulier à partir du bien-être de la masse populaire.

Aujourd'hui donc, j'ai le plaisir de vous annoncer que la Commission Nationale de Synthèse a commencé par produire un avant-projet de Charte Politique Nationale, puis l'a diffusé dans tout le pays, pour qu'il soit discuté, parce qu'aucun Rwandais n'a été exclu de cette réflexion sur le Rwanda de demain.

Tous les journaux du pays, tant officiels que privés, ont eu leurs commentaires là-dessus. Radio Rwanda, dans ses différentes émissions, en a largement parlé.

L'avant-projet a été discuté par diverses associations à travers tout le pays. Tous ceux qui ont voulu, tant au Rwanda qu'à l'étranger, ont apporté leurs opinions. Tous ont eu le temps de s'exprimer librement, et ils ont pensé eux-mêmes l'avenir du Rwanda. La Commission Nationale de Synthèse a eu à rassembler toutes ces idées, et les a réunies dans le rapport qu'elle m'a remis le 2 avril 1991.

Je rappelle encore une fois que ce rapport est le fruit d'experts. Il contient les principes qui vont guider la vie politique de notre pays dans les jours à venir. Ces principes sont principalement contenus dans le projet de nouvelle constitution et dans la future loi sur les partis. J'ai moi-même le plaisir de vous faire parvenir ce rapport de la Commission Nationale de Synthèse. Moi-même je l'ai apprécié au même titre que la majorité des Rwandais.

Après la tenue du Congrès du MRND qui doit me l'autoriser, je vous demanderai, sur base du pouvoir que confère l'article 68 et l'article 91 de l'actuelle Constitution au Conseil National de

Développement, d'étudier, bien et rapidement, la révision de la Constitution, comme l'a proposé la Commission Nationale de Synthèse, pour qu'elle soit adaptée aux temps présents et au multipartisme.

Je soumetts donc aujourd'hui à votre appréciation et analyse le projet de cette Constitution, pour qu'après la tenue du Congrès Extraordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, elle soit approuvée, en même temps que la loi sur les partis qui doit l'accompagner.

Je l'ai toujours dit, c'est d'ailleurs le but que je me suis fixé, le pouvoir doit travailler pour l'unité de la masse populaire des Rwandais, pour la paix qui les unit, et pour le progrès de chacun et par tous partagé. Je souhaite que ces lois que vous étudierez conforteront ces principes, pour que les Rwandais que vous représentez puissent choisir le parti qui les unit, qui leur garantit le mieux le bien-être et la sécurité.

Militantes, Militants,

Nous Rwandais, nous nous sommes fixés comme objectif premier le bien-être de toute la population. Persévérons dans cette voie, la seule qui nous conduira au progrès, à l'unité vraie, et qui se fonde sur nos véritables souhaits. Continuez alors à être ces porte-flambeau du peuple, qui, en vous réalisant, vous voulait ainsi. Eclairez-les, et dites-leur ce qu'est un parti. Dites-leur que le vrai parti c'est celui qui leur est utile. Expliquez-leur que le but du multipartisme, ce n'est ni la haine ni la division. Dites-leur que le vrai parti c'est celui qui propose un programme d'amélioration de leur vie sociale.

Je vous demande alors d'approuver ces lois sans trop tarder. Pour moi, cela devrait être fait de façon à ce que les partis commencent à être légalisés dès le début du mois de juin 1991. Je souhaite que nous respectons tous ce calendrier.

Dès le début de la réforme politique au Rwanda, nous avons fait en sorte que chaque Rwandais puisse exprimer librement sa pensée. Nous nous félicitons par ailleurs que beaucoup de journaux ont pu naître. Notre devise commune, à nous tous les Rwandais, c'est la liberté individuelle et la liberté collective.

Mais évitons les sarcasmes, les calomnies, les intrigues et la zizanie qui caractérisent certains de ces journaux. Les journaux doivent plutôt s'atteler à être vraiment le trait-d'union entre le peuple et le pouvoir, à montrer aux Rwandais comment augmenter la production sur leur petit lopin de terre, les techniques modernes d'élevage, qui les incitent à fréquenter les Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente, et tout ce qui peut améliorer leur bien-être.

Militantes, Militants, Membres du Conseil National de Développement, En nous engageant dans une réforme de notre système politique vers le multipartisme, nous avons voulu que ce processus soit assis sur les souhaits de la majorité. Le Congrès extraordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, seul cadre politique autorisé jusqu'ici conformément à la Constitution votée par la population le 17 décembre 1978, n'hésitera pas à son tour à approuver les termes de ce processus.

Militantes, Militants,

Vous connaissez le MRND. Les Rwandais le connaissent. Il y a seize ans qu'il a été fondé. Son bien est largement positif, même si certains objectifs n'ont pas été atteints faute de moyens. Nous ne devons donc pas nous apesantir seulement sur ses quelques lacunes. Que ses acquis positifs soient préservés. Les futurs partis peuvent même s'en inspirer, pour le progrès du peuple rwandais.

Le MRND a été restructuré. Il continuera à lutter pour l'unité, l'unité de la masse populaire, et de tous les autres Rwandais qui y aspirent. L'unité que nous enseigne notre Hymne National "Tous ensemble dans l'unité". Le MRND continuera à lutter pour la paix et le développement.

J'espère que c'est avec la plupart d'entre vous, voire vous tous, avec qui nous avons fondé le MRND et œuvré à son plein épanouissement, c'est donc avec vous tous que nous allons ensemble le restructurer pour qu'il continue à faire prospérer le Rwanda.

Militantes, Militants,

Après avoir dépouillé toute la correspondance relative à la restructuration, la Commission Nationale de Synthèse a entamé les débats, qui ont dégagé trois voies possibles.

Parmi ceux qui ont écrit à la commission, il y en a qui ont soutenu l'idée d'un référendum sur la Charte politique nationale, comme nous en avons exprimé le souhait auparavant. Ils estiment que ce référendum devrait avoir lieu aussi sur la Constitution. D'autres se sont prononcés pour le changement de l'article 7 de l'actuelle constitution avant l'instauration immédiate du multipartisme.

Le troisième groupe de ceux qui ont écrit à la commission estimaient que le référendum n'est pas nécessaire, qu'il est d'ailleurs impossible à réaliser au moment où notre pays est confronté aux problèmes économiques graves. En outre, la guerre qui nous a été imposée par nos agresseurs nous a occasionné des difficultés particulières. Nous ne savons même pas quand elle prendra fin. C'est pourquoi il est impossible de procéder à un référendum actuellement. Ce troisième groupe trouve que le Conseil National de Développement, conformément à l'article 91 de la constitution, est habilité à réviser la loi fondamentale actuelle dans le sens des attentes de la majorité de la population.

La Commission Nationale de Synthèse a elle aussi opté pour cette troisième voie. De mon côté, partant du fait que les principes repris dans le rapport de la commission reflètent la volonté de la majorité, j'estime que cette troisième voie est la mieux adaptée à la situation qui prévaut au Rwanda, c'est pourquoi je la soutiens, puisqu'elle nous facilitera la tâche dans la restructuration politique en vue.

Militantes et Militants,

En ce qui concerne la guerre, le gouvernement, la radiodiffusion nationale ainsi que la presse écrite vous ont toujours tenu au courant de la situation.

Je voudrais vous adresser mes remerciements pour votre contribution dans la prise de décisions et dans la préparation des différentes concertations visant le retour de la paix dans notre pays.

Certains se demandent encore si la guerre nous a réellement surpris. Dès l'avènement de la République au Rwanda, ce n'est pas la première fois que les Inyenzi lancent des attaques contre notre pays. Ils nous ont agressés à plusieurs reprises, en 1962, 1963, 1964 et 1966. A aucune fois ils ne nous ont prévenu. C'est le cas actuellement. Les concertations que nous avons eues avec les autorités ugandaises, ainsi que celles que j'ai eues personnellement avec le Président Museveni, nous faisaient espérer que personne ne pourra attaquer notre pays à partir du territoire ugandais. Le président Museveni l'a lui-même promis au peuple rwandais lors de sa visite au Rwanda en Octobre 1986.

Le problème des réfugiés, surtout ceux qui se trouvent en Uganda, à l'origine de l'agression des Inyenzi-Inkotanyi, avait trouvé une solution définitive au cours des négociations qui ont réuni les délégués venus d'Uganda, du Rwanda, de l'OUA et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Il est donc clair que nous ne nous attendions pas du tout à l'attaque des Inyenzi. Nous étions au contraire prêts à recevoir les réfugiés qui voudraient rentrer au Rwanda.

Ils nous ont attaqué par surprise, ignorant que le Rwanda a toujours vaincu les Inyenzi. L'accord de N'Sele a suspendu les hostilités. Certains n'auraient pas apprécié cet accord. Ils devraient penser aux populations des régions frontalières qui connaissent actuellement une période d'accalmie suite à cet accord. Les populations des régions de combats ont connu le bruit des canons, ils ont souffert, ils ont perdu les leurs. Nous avons voulu arrêter cette tuerie inutile, d'autant plus que les Inyenzi ne contrôlent aucune parcelle du territoire national, même s'ils continuent à répandre des mensonges à ce sujet. C'est la règle du jeu, l'initiative de paix revient naturellement au vainqueur.

Militantes et militants, membres du Conseil National de Développement, je souhaite que le rapport regroupant les idées remises à la Commission Nationale de Synthèse soit largement diffusé, pour que chacun se rende compte que ses propositions ont

été analysées, et qu'ainsi il a contribué à la préparation du nouveau paysage politique du Rwanda. J'ai la ferme conviction que c'est la seule voie possible de conjuguer nos efforts pour le développement de notre pays.

Luttons toujours pour la sauvegarde de l'unité nationale, la concorde et la complémentarité de toute les régions du pays. Ainsi tous ensemble, nous aurons préservé les acquis de la République: Liberté, Coopération, Progrès. Je vous remercie."